
AVIS À L'INDUSTRIE

Date de diffusion : 19 avril 2023

Numéro de l'avis : 04/2023

Objet : Exigences relatives aux remorqueurs de porte-conteneurs pour les opérations d'accostage, d'appareillage et de navires reliés par câbles

Secteur : Terminal à conteneurs Fairview de DP World, Prince Rupert, C.-B.

Détails

Le port de Prince Rupert a procédé à une analyse des risques afin d'évaluer les risques liés aux manœuvres des grands porte-conteneurs qui fréquentent actuellement le port de Prince Rupert, y compris ceux d'une longueur hors tout (LHT) allant jusqu'à 400 mètres. Il a été déterminé qu'une des pires conséquences liées aux passages de navires serait un échouement dans le chenal entre Barrett Rock et Casey Point, ce qui bloquerait effectivement le chenal pour tous les mouvements de navires. À Prince Rupert, le vent dominant vient du sud-est, dépasse fréquemment 20 nœuds, avec des vents de plus de 30 nœuds relativement fréquents, surtout en automne et en hiver.

Ligne directrice

- (1) La partie du chenal du port intérieur de Prince Rupert, située entre Barrett Rock et le poste d'amarrage Fairview de DPW, est désignée comme zone d'escorte pour les porte-conteneurs entrants et sortants reliés par câble à un remorqueur.
- (2) Les remorqueurs d'escorte devraient rejoindre les navires entrants à proximité de la bouée D-27 (bouée de l'île Ridley) et avoir leurs câbles en place et attachés avant de dépasser le poste d'amarrage de Trigon.
- (3) Les navires sortants doivent être reliés par câbles aux remorqueurs jusqu'à ce qu'ils aient dépassé le terminal céréalier de Prince Rupert.
- (4) Tout remorqueur attaché par les chaumards de poupe doit être approuvé comme remorqueur d'escorte et doit pouvoir maintenir sa puissance de traction nominale pendant qu'il transite à une vitesse de 7 nœuds sur l'eau.
- (5) Les remorqueurs attachés doivent être munis de tensiomètres de câble de remorque en état de fonctionnement.
- (6) Avant l'arrivée, les capitaines des navires doivent produire les plans d'amarrage et de remorquage officiels qui indiquent les charges maximums utiles (CMU) des bollards et chaumards. Les forces

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

1130, rue West Pender, bureau 1000
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4A4



maximales appliquées sur les câbles ne doivent pas dépasser les CMU des bittes du navire, peu importe la puissance de traction nominale du remorqueur.

- (7) Les deux matrices pour remorqueurs, ci-dessous, sont fournies à titre de référence pour les capitaines de navires, les pilotes et les exploitants de remorqueurs. La force efficace de remorquage (FER) est la force que les remorqueurs doivent pouvoir produire dans les câbles de remorquage attachés au navire. Les charges maximums utiles des bollards et des chaumards doivent pouvoir résister aux FER.

EXIGENCES RELATIVES AUX REMORQUEURS D'ESCORTE (entrant et sortant)

LHT du navire	Conditions de vent soutenu	Exigences minimales remorqueurs à la poupe (Doivent être attachés et approuvés comme remorqueurs d'escorte)	Remorqueurs supplémentaires (position à la discrétion du pilote)
< 300 mètres	≤ 25 nœuds	Remorqueurs avec FER d'au moins 65 tonnes	FER d'au moins 60 tonnes
	> 25 nœuds	Remorqueurs avec FER d'au moins 80 tonnes	FER d'au moins 60 tonnes
300 à 350 mètres	≤ 25 nœuds	Remorqueurs avec FER d'au moins 80 tonnes	FER d'au moins 60 tonnes
	> 25 nœuds	Remorqueurs avec câbles attachés en tandem, FER combinée d'au moins 125 tonnes	FER d'au moins 60 tonnes
350 à 375 mètres	≤ 25 nœuds	Remorqueurs avec câbles attachés en tandem, FER combinée d'au moins 145 tonnes	À la discrétion du pilote
	> 25 nœuds	Remorqueurs avec câbles attachés en tandem, FER combinée d'au moins 145 tonnes	FER d'au moins 60 tonnes
> 375 mètres	≤ 25 nœuds	Remorqueurs avec câbles attachés en tandem, FER combinée d'au moins 165 tonnes	FER d'au moins 60 tonnes
	> 25 nœuds	Interdit	

Dans tous les cas, les décisions seront à la discrétion du pilote. Les conditions météorologiques, l'état de la mer, le courant prévu, la crue, le tirant d'eau, les caractéristiques manœuvrières, la capacité des défenses du poste d'accostage, l'espace disponible et l'historique mécanique du navire peuvent tous constituer des facteurs.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

1130, rue West Pender, bureau 1000
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4A4



EXIGENCES RELATIVES AUX REMORQUEURS D'ACCOSTAGE ET D'APPAREILLAGE

(tous les remorqueurs **DOIVENT** être à propulseur semi-hors-bord à entraînement azimutal)

LHT du navire	Conditions de vent soutenu	Exigences minimales Remorqueurs à propulseur semi-hors-bord à entraînement azimutal	Exigences minimales Remorqueurs supplémentaires à propulseurs semi-hors-bord à entraînement azimutal
< 300 mètres	≤ 25 nœuds	Remorqueurs avec FER combinée d'au moins 120 tonnes	À la discrétion du pilote
	> 25 nœuds	Remorqueurs avec FER combinée d'au moins 120 tonnes	À la discrétion du pilote
	≥ 35 nœuds	Pouvoir discrétionnaire du pilote/du terminal de poursuivre*	
300 à 350 mètres	≤ 25 nœuds	Remorqueurs avec FER combinée d'au moins 130 tonnes	À la discrétion du pilote
	> 25 nœuds	Remorqueurs avec FER combinée d'au moins 130 tonnes	FER d'au moins 60 tonnes
	≥ 35 nœuds	Pouvoir discrétionnaire du pilote/du terminal de poursuivre*	
350 à 375 mètres	≤ 25 nœuds	Remorqueurs avec FER combinée d'au moins 195 tonnes	À la discrétion du pilote
	> 25 nœuds	Remorqueurs avec FER combinée d'au moins 220 tonnes	À la discrétion du pilote
	≥ 30 nœuds	Pouvoir discrétionnaire du pilote/du terminal de poursuivre*	
> 375 mètres	≤ 25 nœuds	Remorqueurs avec FER combinée d'au moins 240 tonnes	À la discrétion du pilote
	> 25 nœuds	Interdit	

Dans tous les cas, les décisions seront à la discrétion du pilote. Les conditions météorologiques, l'état de la mer, le courant prévu, la crue, le tirant d'eau, les caractéristiques manœuvrières, la capacité des défenses du poste d'accostage, l'espace disponible et l'historique mécanique du navire peuvent tous constituer des facteurs.

** Le pilote doit consulter le terminal (c.-à-d. les préposés aux amarres) avant l'approche finale afin de déterminer si un accostage en toute sécurité est possible dans des conditions de grands vents.*

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec l'APP à l'adresse suivante : mo-om@ppa-app.gc.ca.